

La mer s'invite en sud-Ardèche

C'est une première nationale. Du 2 au 13 mars, le Creps de Vallon-Pont-d'Arc a organisé une qualification "kayak de mer" en Méditerranée et en Atlantique. La mer n'est plus à Vallon depuis longtemps.

Mais de l'eau iodée coule un peu dans les veines de Mathieu Morverand. Ce Breton pur cidre enseigne au Creps. Le kayak bien sûr. La mer, il connaît. L'océan surtout. Il a traversé l'Atlantique en solitaire dans les années 1990. Jusque là, seul le centre de Dinard proposait une qualification "mer". Alors quand l'idée s'est fait jour d'organiser une session au sud de la Loire, lui et Vallon ont été sollicités. Voilà pourquoi une douzaine de stagiaires se sont

confrontés à la houle. À Hyères d'abord. À Quiberon ensuite. Là réside l'originalité de la formation mise sur pied par Mathieu Morverand : faire découvrir deux milieux très différents. « Je reviens enchanté. On se demande pourquoi ne pas l'avoir imaginé plus tôt » s'enthousiasmait-il samedi, tout juste rentré.

Forte demande, sécurité en question

L'enjeu n'est pas mince. « La demande augmente fortement depuis quelques années » dit Mathieu Morverand. « Le kayak de mer est la seule façon d'approcher la faune et la flore de très près, même dans des zones protégées » souligne-t-il. L'accent

est mis sur ces connaissances dans la formation. Sans négliger la technique. « Nous avons rencontré des professionnels du sauvetage en mer. Ils sont effrayés » note le kayakiste. N'importe qui peut acheter une embarcation et s'éloigner jusqu'à 6 milles marins (12 km environ) des côtes sans autorisation. Les qualifiés "mer" pourront accompagner en itinérance jusqu'à 12 pratiquants au-delà de force 3.

La qualification mer est déjà inscrite au prochain calendrier de l'établissement. À la même période, coïncidant pour la semaine "atlantique" aux fortes marées d'équinoxe. Propice à de bonnes conditions de formation !

Michel DE MARCO



Les stagiaires ont été confrontés à la houle du Golfe du Morbihan. Photos Mathieu MORVERAND

« Pertinence des missions et notoriété renforcées »

« Nous serons les seuls à former aux quatre qualifications kayak » note Mathieu Morverand. Une corde de plus à un arc déjà bien armé.

Le Creps de Vallon-Pont-d'Arc est spécialisé dans les formations aux sports de pleine nature en environnement spécifique. Celles que seul un établissement d'Etat peut organiser.

La plupart des formations vallonnaises sont dans cette catégorie : spéléologie, canyoning, haute rivière, rafting, nage en eaux-vives, escalade et VTT.

Seul le parachute n'est pas enseigné par l'établissement ardéchois. « Avec cette nouvelle formation, le Creps de Vallon affirme une fois de plus la pertinence de ses missions et renforce sa notoriété

dans ce domaine » souligne Mathieu Morverand.

Pôle national depuis 2003

Une dizaine de professeurs enseignent au Creps, aidés par une équipe administrative. Mais le site héberge aussi depuis 2003 le Pôle ressources des sports de pleine nature. Emanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, cette structure assure une mission juridique et d'expertise.

Elle produit des ouvrages et anime un réseau national visant à préserver les pratiques sportives de plein air. Au total, le site vallonnais compte une trentaine de salariés. Bientôt cinquantenaire, il s'affirme digne héritier des pionniers du Centre national de plein-air.

M. DE M.



Mathieu Morverand, cheville ouvrière de cette qualification.

POUR EN SAVOIR PLUS

Crep, centre d'éducation populaire et de sport, route de Salavas, 07150 Vallon-Pont-d'Arc.

Tél. 04 75 37 17 69.

Site : creps-rhone-alpes.com
<http://sportsdenatureidf.free.fr/qualifmer/09/index.htm>

REPÈRES

STAGIAIRES

Les 12 stagiaires venaient du Sud de la France, dont deux de la côte atlantique (Charente) et deux Ardéchois : Valérian Augnacs d'Aubenas et Fabien Pignède de Largentière.

Tous passeront un oral en juin.

Auparavant ils suivront un stage de 80 heures chez un employeur.

PARTENAIRES

Le Creps a mis en place cette formation avec le concours du Cross (Centre opérationnel de secours), de la Société nationale de sauvetage en mer, de professionnels qualifiés, de l'UCPA de Hyères et de l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques de Quiberon.